

Vancouver Housing Association, bureau d'enregistrement créé pour quelques jours par le bureau du maire mais qu'on a, je crois, fermé depuis.

On me dit que ce bureau d'enregistrement a reçu environ 11 ou 12 appels en six jours offrant un logement, mais un d'eux se louait à \$225 par mois. Finalement elle est revenue à la première organisation qu'elle avait consultée, la Vancouver Housing Authority. Là, on lui a dit: «Nous sommes désolés, mais il y a 1,700 personnes qui attendent un logement à bas prix subventionné publiquement. Environ 900 d'entre elles sont des personnes seules comme vous, certaines sont des invalides, mais seule la mort peut créer une vacance. Seule la mort peut libérer un logement pour vous ou pour toute autre personne dans votre situation».

C'est terrible. Je ne veux pas rejeter l'entière responsabilité de cet état de choses sur le ministre ni sur le gouvernement, car il y a des fautes qui remontent à longtemps. C'est une question d'accumulation d'arrérages et nous nous enlisons de plus en plus dans ce bourbier en y entraînant des milliers de Canadiens sans foyers. Il faut y apporter remède, car le problème est pressant.

Au début de l'année, le conseil municipal de Vancouver a finalement pris son courage à deux mains. En mai, il a présenté cinq projets de construction destinés à loger les petits salariés.

L'hon. M. Nicholson: L'honorable représentante ne sait-elle pas que c'est le ministre du Travail lui-même qui avait proposé cette initiative à Vancouver. A une réunion à Vancouver, il avait exhorté le conseil municipal de l'endroit à passer à l'action, en disant que les fonds fédéraux nécessaires étaient disponibles?

Mme MacInnis: Je sais que le ministre s'intéresse personnellement à ce problème. Je sais qu'il a fait des démarches à Vancouver. Il a fait de son mieux auprès des divers syndicats, coopératives de crédit, sociétés de tous genres, y compris probablement les associations d'anciens combattants, même si ces dernières s'y sont déjà intéressées, et d'autres groupes, pour qu'ils investissent dans l'habitation leurs excédents de capitaux.

L'hon. M. Nicholson: La question que j'ai posée est celle-ci: le député ne sait-il pas que j'ai exhorté les représentants du conseil municipal de Vancouver à se montrer plus entreprenants.

Mme MacInnis: Oui, je le sais et je lui en sais gré. Néanmoins, voici ce qui s'est produit.

[M^{me} MacInnis.]

En mai, le conseil municipal de Vancouver a présenté au gouvernement provincial à Victoria cinq projets d'habitations. Au mois d'août il en a présenté cinq autres, mais depuis lors, ces plans sont demeurés sur le pupitre du ministre provincial à Victoria, et d'après les porte-parole du gouvernement provincial, aucun ne sera approuvé tant que le gouvernement provincial n'aura pas complété une étude exhaustive du coût de ces projets.

Le conseil municipal de Vancouver, qui relève de la province, ayant vu sa demande rejetée par cette dernière, a décidé de s'adresser à la Société centrale d'hypothèques et de logement. Il a supplié la Société de l'aider à obtenir le terrain nécessaire à ces entreprises de construction. Qu'a fait la Société? Sa réponse, sans nul doute, a été dictée par les règlements, et elle a dit ne pas pouvoir l'aider à négocier l'achat de terrains au prix qu'ils avaient atteint.

• (4.30 p.m.)

Sur ce, le 25 septembre, jour de la reprise de nos travaux, l'urbaniste de Vancouver a recommandé au conseil municipal l'abandon de trois des dix projets et la remise à plus tard de cinq autres. Ces huit projets auraient fourni 484 logements. Selon les fonctionnaires municipaux, les deux qui restent, de moindre importance, conçus pour héberger des personnes âgées, doivent être entrepris. Ainsi des dix projets d'habitation que le ministre les avait exhortés à réaliser trois ont dû être abandonnés, cinq différés et seulement deux programmes modestes seront mis à exécution suivant la recommandation des urbanistes. On a fait valoir que les lots coûtaient maintenant quatre fois plus cher et le fait que Victoria ne pourrait ou ne voudrait pas approuver le programme de frais partagés avant que l'étude des coûts soit terminée. Jadis, la SCHL avait refusé d'autoriser des négociations en vue de l'achat de ces emplacements. Au lieu d'adopter le rapport des urbanistes, le conseil municipal a dit qu'il prendrait deux semaines pour étudier la possibilité d'obtenir une aide de la SCHL. J'ignore ce que donneront ces deux semaines, mais je suppose qu'avec ses instructions et sa politique actuelles la SCHL n'a pu modifier sa position.

Il faut étudier la question de la réunion des terrains et de leur achat. Je le sais, elle relève de la compétence provinciale et on n'a pas à me le dire. Mais la ville n'a pas les ressources voulues pour agir. Apparemment, le gouvernement provincial n'interviendra pas à l'heure actuelle et le gouvernement